

Séminaire de recherche « Les Morts – du trépas à la tombe »

Résumé de l'intervention du 08/11/2024

Louise GERBIER, Université Sorbonne Nouvelle (CREW – EA4399, ED625)

louise.gerbier@sorbonne-nouvelle.fr

Expérience et mise en récit de l'annonce de la mort violente dans les témoignages du conflit nord-irlandais

Cette communication s'inscrit dans le cadre de ma thèse en études irlandaises et science politique, « Penser la violence, vivre la violence : le corps politique au prisme du corps physique en Irlande du Nord », inscrite à l'école doctorale MAGIIE (ED625) et au *Centre for Research on the English-speaking World* (CREW, EA4399), à l'université Sorbonne Nouvelle (Paris).

Elle présente un des axes qui nous intéressent dans l'étude du conflit nord-irlandais (1969-1998), à savoir la place de l'expérience matérielle et physiologique de la violence politique ; en effet, la mort, bien qu'elle soit centrale dans l'analyse du conflit, étant la finalité de la violence politique à bien des reprises – le conflit a causé au moins 3 500 morts – est rarement le point de focus des analyses en tant que réalité quotidienne pour les individus ayant vécu le conflit. C'est donc le récit de la mort, sa description, sa mémorialisation, qui m'intéresseront ici, car ceux-ci ne sont que rarement reconnus par les acteurs officiels pendant le conflit, acteurs qui tendent pourtant à exploiter les aspects émotionnels du récit du deuil. Ainsi, dans le long continuum de la violence politique qui m'intéresse depuis sa théorisation jusqu'à ses effets, je souhaite aujourd'hui me concentrer sur la mort comme une réalité matérielle, sensible, et plus précisément la rencontre des civils avec une ou des mort(s) soudaine(s), brutale(s).

L'apparente absence de considération pour la réalité matérielle du conflit, qui a bien sûr de nombreuses autres ramifications, m'amène donc à proposer ici une analyse de la mort violente par le prisme de son annonce : comment comprendre le cadre dans lequel la mort violente survient pendant le conflit nord-irlandais ? Comment cette étude de la mort nous permet-elle de mieux analyser la violence politique et de concevoir ses conséquences sur l'intime ?

L'analyse que je développe dans ma thèse porte sur un corpus plus grand que celui de cette communication ; j'ai choisi aujourd'hui de concentrer ma présentation sur la perspective des familles de civils tués pendant le conflit, en n'utilisant qu'une source, pour limiter les

interrogations méthodologiques (très) nombreuses sur les méthodes de recueil de témoignage, d'entretien, de chronologie ou de comparaison : il s'agit de l'ouvrage *Personal Accounts from Northern Ireland's Troubles. Public Conflict, Private Loss*, dirigé par Marie Smyth et Marie-Therese Fay, il reprend une sélection d'entretiens réalisés dans le cadre du « Cost of the Troubles Study » entre 1994 et 1998, alors que le conflit se dirige lentement vers les accords de paix.

Dans ma thèse, cet intérêt pour l'annonce de la mort brutale et son récit s'inscrit dans une analyse de la mort comme à la fois porteuse et productrice de sens, de l'expérience physique de la violence ou de ses affects comme ayant une valeur herméneutique tant à l'échelle de l'existence individuelle qu'à l'échelle du corps politique, qui sont nourris, mus et émus par le récit de cette violence. C'est cet angle problématique que je souhaite aujourd'hui vous présenter.

Afin de préserver la confidentialité des échanges et de respecter les choix des personnes interviewées dans nos travaux, certains des exemples donnés lors de la communication ne sont pas retranscrits ou analysés ici.

1. Présentation du contexte nord-irlandais. De « l'année meurtrière » à une « culture de la mort ».

Il paraît difficile de résumer le conflit nord-irlandais en quelques phrases, mais dans le but de fluidifier la suite de notre propos, la tentative est nécessaire : on en place le plus souvent les origines en 1969, date à laquelle une série de manifestations pour les droits civiques, dont la forme n'est pas dissemblable aux manifestations du même nom aux États-Unis, rencontrent une répression policière brutale et médiatisée (*Reporting the Troubles*, 1-10). Dans le même temps, la minorité catholique – celle-là même qui réclame un véritable statut civique et la fin des discriminations systémiques – fait face à des attaques physiques grandissantes de la part de membres de la communauté protestante, dont la culmination dans les « pogroms » de l'été 1969 pousse le gouvernement britannique à envoyer l'armée en Irlande du Nord. Entre 1966 et 1971, le conflit change de forme, et d'une hostilité matinée de protestations, se militarise à grande vitesse. Les rues de Belfast comme le reste de l'Irlande du Nord voient les organisations paramilitaires qui avaient émergé avec la guerre civile irlandaise au début du siècle réapparaître et se redéfinir, alors que l'armée britannique s'installe dans la

province (elle n'en repartira qu'au début des années 2000). Échouant à contrôler la violence, le gouvernement dévolu nord-irlandais cesse d'exister pour permettre à Londres d'administrer directement la zone, ce qui ne fait que renforcer les accusations d'impérialisme et de colonialisme adressées par les Nationalistes (irlandais), ou Républicains, majoritairement catholiques, aux Britanniques et à ceux qui les soutiennent, les Unionistes (pro-Royaume-Uni) ou Loyalistes (loyaux à la Couronne), protestants. On précisera cependant que le conflit n'est pas un conflit religieux à proprement parler, et que nous ne renverrons aujourd'hui à aucune approche théologique de la mort, bien qu'elle puisse avoir sa place dans l'analyse des morts du conflit, en particulier en ce qui concerne les martyrs républicains.

Cette rapide description, qui confine à la simplification, permet d'apercevoir une première difficulté de la mise en récit à l'échelle des individus : la complexité de la situation politique, qui ne s'apaisera véritablement qu'au début du 20^e siècle après les accords de paix de 1998, peut rendre complexe l'identification des antagonistes et de leurs motivations. Pour les chercheurs comme pour les acteurs, nommer le conflit est une difficulté, et fait l'objet de monographies spécifiques, comme *Interpreting Northern Ireland* (Whyte) : s'agit-il d'une guerre civile ? d'une insurrection ? d'une longue insécurité ? Certains républicains considèrent qu'il s'agit d'une guerre inter-étatique ; les forces de sécurité se définissent comme participant à une opération de contre-insurrection anti-terroriste. Même la toile de fond est donc sujette à l'hésitation, l'indécision collective sur les événements, ce qui ne facilite pas le récit et la compréhension de l'irruption de la mort.

On peut par ailleurs noter que les divisions spatiales jouent un rôle majeur, notamment les *Peace Lines*, des murs érigés au début du conflit pour séparer les quartiers en fonction des communautés, et en faciliter la gestion pour les forces de sécurité¹ ; ces divisions spatiales, qui confinent les corps individuels, limitent leurs déplacements, les assignent à l'espace de leur communauté, se retrouvent dans la mort. Les cimetières sont communautaires, et même le cimetière le plus vieux de la ville (Belfast City Cemetery) est traversé par un mur souterrain qui marque la distinction entre cadavres catholiques et cadavres protestants².

Ces quelques éléments de présentation suggèrent le contexte dans lequel se déploie une des questions centrales de la thèse, à savoir la relation entre la fragmentation du corps politique et la division des corps physiques, voire leur morcellement – il ne s'agira pas ici de

1 Des exemples frappants peuvent être retrouvés dans les photographies de Frankie Quinn, dont les projets « Peace Lines » sont disponibles en ligne :

<https://www.frankiequinn.com/peacelines-i-1994/pu47m3xqolw8eum5h3n5uqt5sm5n3w>

2 Voir le site de la ville de Belfast : <https://www.belfastcity.gov.uk/citycemeteryheritage>

répondre à cette interrogation, mais il est fondamental d'envisager cette réalité individuelle et intime du deuil en gardant cette toile de fond politique en mémoire.

On préférera, dans la continuité de l'effort du registre des morts *Lost Lives* (2000), essayer d'esquisser la culture de la mort qui semble imprégner la province pendant le conflit, notamment étudiée par l'anthropologue Allan Feldman, qui souligne combien la longévité du conflit repose sur la capacité des forces en présence à *produire* des morts. C'est en effet une étape essentielle pour pouvoir ensuite, pour reprendre les mots d'introduction de J. Foa dans *Ceux qui tombent*, « repeupler le massacre ».

Si ces efforts sont particulièrement importants, c'est que le conflit verra mourir plus de 3500 personnes sur une trentaine d'années ; particulier par sa durée et son intensité, il est marqué par des campagnes militaires et politiques qui voient évoluer les modalités de la mort violente – mais il ne fut jamais plus aussi brutal qu'au cours de l'année 1972, la plus meurtrière du conflit. Il devient ainsi essentiel de garder une trace, d'étiqueter les morts, non seulement pour rendre à chaque partie du conflit ses morts, mais aussi pour différencier les morts civils, « dommages collatéraux » ou cibles, des paramilitaires tués au combat, ou de ceux ayant sacrifié volontairement leur vie, comme les grévistes de la faim de 1981 – sans même parler des morts doublement frappés par la disparition, les « disparus³ » dont les corps n'ont jamais été retrouvés ou inhumés.

I really felt the futility of the conflict that day - women and children who had become victims, simply because they happened to be out shopping.

Gloria Hunniford, Reporting the Troubles (22)

La quotidienneté de la mort, et l'intensité de la violence qui l'amène, sont donc le décor permanent de la suite de notre propos ; le rôle joué par ces deux éléments dans la restructuration constante des relations sociales ne doit pas être sous-estimé. La mort brutale et son annonce s'inscrivent dans un ensemble de pratiques collectives, de la veillée funéraire à l'enterrement paramilitaire par exemple, qui demandent une prise en compte de la polarisation des espaces civiques et communautaires, et de la défiance envers l'État, qui la provoque. La prise en charge de la mort par le collectif se fait ainsi, en particulier dans la communauté républicaine, dans un contexte marqué par la légitimité revendiquée par les paramilitaires.

³ Juridiquement et historiquement, l'expression anglaise consacrée en Irlande du Nord est bien de les désigner sous ce nom, « *The Disappeared* ».

Celui-ci conditionne autant qu'il accompagne des rites, échanges, expressions des affects... et par conséquent la mise en mémoire comme la mise en mots du deuil.

Cette revendication de légitimité, qui trouve ses racines dans l'expérience de la violence politique par les corps physiques revendiquant un statut civique, comme on l'a mentionné plus haut, construit en effet des liens complexes dans la communauté républicaine, dont la solidarité est partiellement définie par sa capacité à faire face au deuil et au sacrifice ensemble. C'est notamment ce qu'exemplifie la grève de la faim de 1981, qui voit émerger le slogan « *We are in here for you, You are out here for us* », qui en plus de définir clairement les groupes civiques et paramilitaires de part et d'autre des barbelés⁴, fait reposer leur existence sur une solidarité ontologique et essentielle au développement de l'idéologie républicaine comme à la sécurité des individus.

2. La mort brutale comme une banalité : quelle place pour le deuil dans l'espace public ?

Ce que montrent des ouvrages comme *Personal Accounts*, tout comme *Lost lives*, mentionné ci-dessus, ou des bases de données telles que celles produites par McKeown, Sutton ou McKittrick⁵, c'est la nécessité d'une prise en charge collective et publique des morts brutales – des noms, des lieux, des motivations – qui revient à une prise en charge de la recherche de sens. Ici doit donc s'articuler la rencontre entre les vies banales, ordinaires et jusqu'alors anonymes, et la mort soudaine, chargée de sens politique et historique. Cette articulation exige une grande précision de la part du chercheur, qui doit notamment s'attacher à « qualifier » la vie ordinaire. Non seulement l'étude de la mort brutale demande d'étudier le conflit « à hauteur d'homme » de manière diachronique, et donc de penser une méthodologie capable d'assumer le focus matérialiste et sensible à travers le temps, mais peut-être plus difficile encore, l'instabilité politique et institutionnelle décrite précédemment rend parfois ardu le travail d'archive : les morts sont mal identifiés, les formes de morts brutales mal identifiées, les motivations simplifiées... et leurs conséquences largement négligées... La logique de crise continue qui meut les forces de sécurité et les institutions locales, dont les

4 Il nous faut à nouveau préciser qu'on ne s'intéresse pas ici aux affects des paramilitaires ni à leur inscription dans cette « culture de la mort » qu'ils contribuent à développer ; nos observations seraient différentes et notre analyse de la situation civile ne les recouvrerait pas.

5 Voir le site CAIN (Conflict Archive on the Internet), qui les recense : <https://cain.ulster.ac.uk/bibdbs/index.html>

fonctions sont constamment redéfinies au cours du conflit, les laisse peu enclines à développer une quelconque prise en charge psycho-sociale des civils – l’objectif semble avant tout de déployer des politiques contre-insurrectionnelles. La quotidienneté de la crise cause également une distanciation et une hiérarchisation des tragédies qui place les morts brutales de civils au bas des préoccupations médiatiques et politiques, à la différence d’événements « spectaculaires », ce qui ne fait que conforter les civils dans leur auto-suffisance. L’aspect affectif de la perte est vécu en communauté, au sein de cellules familiales claires, auxquelles on ne propose pas d’aide – situation à laquelle s’ajoute au cours du conflit une relative méfiance envers les journalistes et les représentants de l’État, plus ou moins nourrie par les obédiences politiques de chacun. Il faut rappeler que cette quotidienneté de la mort est avant tout une quotidienneté de la violence sur les corps individuels : depuis les premières manifestations réprimées à la fin des années soixante jusqu’aux grèves de la faim, en passant par les diverses brutalisations carcérales (internement sans procès, passages à tabac, torture), les corps meurtris, blessés et leur destruction de l’incarnation physique sont omniprésents.

L’absence d’aide comme la quotidienneté de l’irruption de la mort sont au cœur de cet extrait de Smyth & Faye, qui souligne bien comment la banalisation de la violence politique et de ses effets s’installe dans le temps long, et conditionne l’équilibre psycho-social des civils :

We got no help. None at all, only his church minister, the immediate neighbours – church and family. It was stressful, but at the moment, I am on no medication. (...) Business is therapeutic and I, personally, had done nothing wrong, although I know the meaning of a broken heart. This experience and other happenings relating to the Troubles conditioned, within my mindset, an ambivalence to life. That is how survival is possible.

After all, my wife has witnessed five violent deaths on the streets, all of them single acts.

(Personal Accounts, 70)

Les remodelages des relations sociales, en particulier familiales ou de voisinage, amorcés brutalement par les déplacements de population de 1969 et la matérialisation de la ségrégation socio-spatiale par les *Peace Lines*, se poursuivent donc dans le rapport à la mort : son annonce et l’expérience de la perte fonctionnent, comme le suggère également l’extrait ci-dessus, comme des renforcements de solidarités communautaires qui sont d’autant plus fort que ce

qui est éprouvé – c'est-à-dire vécu sensiblement – s'inscrit dans une crise longue aux multiples événements, qui fonctionnent eux aussi comme une série de reconstructions. Cela exige des civils une certaine dissociation stratégique, ce que l'on peut envisager dans l'extrait ci-dessus, mais aussi une adaptation au spectre de la perte, une prise en compte de cette nouvelle réalité qui affecte les rythmes, les trajets, les décisions, ce que souligne l'extrait suivant :

I used to really worry about him <her husband> going to work, because it was the time of the Shankill Butchers. I used to put the two kids in the pram and walk down to the city centre and wait for him getting off the bus. I used to think he was going to be killed. It was tension all the time.

(Smyth & Faye, 21)

L'annonce de la mort brutale comme l'irruption soudaine de la mort sont donc localisées dans un monde civique et social en recomposition, et le deuil est indissociable de ce contexte, ce que souligne notamment McNally, qui met en avant les caractéristiques psychiatriques spécifiques à la mort soudaine et violente pendant le conflit nord-irlandais : il ne s'agit à nouveau pas d'un seul attentat terroriste, pas d'un seul meurtre, mais pas non plus d'une guerre interétatique ouverte. Il est essentiel de souligner qu'il y a bien une possibilité de rituel, accompli et constaté, depuis l'annonce de la mort jusqu'au processus de deuils, par des tiers, avec – la plupart du temps – un enterrement, une reconnaissance sociale de la perte. La question qui demeure, et qui est au cœur de la mise en récit, est celle de l'identité et de la légitimité des personnes tierces comme des autorités qui accompagnent cet événement. McNally met ainsi en avant l'intensité des réactions psychologiques et physiologiques, car les individus, ne trouvant pas ou pas assez d'espace pour une expression complète du deuil ou une expérience non-confliktuelle de ce déchirement intime, ont des réactions décuplées, qu'il s'agisse de pathologies (dépression, addictions, PTSD) ou d'attitudes – il est par exemple très souvent fait mention de « crises de nerfs » ou « crises d'hystérie » lorsque la mort brutale est annoncée. Au-delà de ces notions bien évidemment genrées et d'une évolution des discours publics sur la santé mentale, il nous semble nécessaire de rappeler que l'intensité de l'impact s'explique sur le plan matériel et émotionnel : les possibles réseaux de soutien que représentent des proches sont eux aussi constamment plongés dans la crise qu'est le conflit, et le plus souvent soumis à des contraintes politiques similaires, l'endogamie et la ségrégation socio-spatiale assurant que le deuil soit vécu dans des communautés relativement

homogènes ; il faut y ajouter, puisque la mort, comme on l'a souligné, devient un aléa de l'existence, que la connaissance partagée de l'expérience du deuil n'équivaut pas sa reconnaissance – l'aspect collectif des pratiques et la légitimité qui leur est accordée est au cœur de nos interrogations.

3. Nommer, comprendre, éprouver le deuil de la mort brutale.

RQ - Cette partie est une réécriture de la présentation, qui fonctionnait sur la comparaison entre exemples projetés et typologie, et dont certains exemples ont dû être retirés pour la publication.

Il nous semble intéressant, dans cette instabilité politique et psycho-sociale que nous nous sommes attachés à décrire, de chercher à notre tour à nommer, identifier la mort brutale, afin de mieux comprendre la mise en récit et la mise en mémoire de son expérience.

En effet, cette proposition de typologie, qui cherche à recouvrir les modalités de la fin de vie soudaine causée par la violence politique, nous permet d'envisager une pluralité de circonstances et d'y chercher à notre tour, un sens : elle nous semble être un prérequis à toute analyse des discours, en particulier dans une approche diachronique dans un autre contexte culturel et politique.

Les « régimes » de mort brutale ont tous en commun de matérialiser le paradoxe d'un inattendu sans cesse craint ; ils donnent par ailleurs à voir la variété des outils et pratiques des acteurs ayant recours à la violence politique, que nous ne pouvons pas analyser ici, mais qui participent à faire de cette possibilité exceptionnelle un aléa du quotidien plus qu'un risque.

On se propose ici de préciser les différentes modalités d'expérience de la mort brutale et de son annonce selon les étapes du procédé (planification – exécution – annonce – traitement) :

- Attentat (prémédité) dans un espace public
 - Explosion, fusillade, voiture piégée...
 - Exemple(s) : Omagh bombing (1998)
- Attaque (préméditée) ciblée dans un espace public ou privé
 - Assassinat (fusillade), voiture piégée
 - Exemple : Assassinat de l'avocat Pat Finucane (1989) ;

- Attaque contre une personne identifiée ou contre une personne choisie pour son statut symbolique (uniforme, appartenance à une communauté)
- Attaques avec des « dommages collatéraux » : les victimes n'étaient pas ciblées ou ont mal été identifiées :
 - Exemple(s) : Shankill bombing (1993), attentat raté commis par un républicain (mort dans l'explosion)

Ces différentes modalités de la mort brutale sont qualifiées ensuite par leurs perpétrateurs :

- Attaques commises par des paramilitaires (qu'elles soient revendiquées ou non)
 - Elles peuvent être commises par des paramilitaires appartenant à la partie adverse du conflit, mais aussi par des paramilitaires issus de la même communauté (« Punishment shootings », règlements de compte...)
- Attaques sectaires commises par d'autres civils
 - Exemple(s) : meurtres commis par les Shankill Butchers (1975-1977)

Il faut ensuite prendre en compte les modalités de l'annonce : celle-ci peut être assurée par un ou des membre(s) des forces de sécurité (locales ou militaires) ; par un représentant du clergé ; par un membre de la famille, ou de la communauté, qui aurait été un témoin direct ; par un journaliste (directement) ou via les médias (indirectement) ; par la rumeur (un membre de la communauté entendant dire que quelqu'un est mort, par exemple) ; par une revendication paramilitaire – ou même, comme on le mentionnait précédemment, la mort brutale peut être une évidence nébuleuse devant laquelle se retrouvent les proches, comme celle des « Disparus ».

Le traitement qui est réservé aux familles endeuillées est particulièrement complexe et hétérogène : si certaines des familles peuvent être reconnues dans leur deuil et dans leur statut de victimes, comme par exemple celle de l'avocat Pat Finucane, abattu chez lui par des paramilitaires loyalistes, d'autres doivent supporter le ternissement de la réputation du mort, comme les familles des personnes tuées par les forces de sécurité, immédiatement catégorisées comme « *gunmen* » (tireurs/hommes armés). La légitimité même du deuil peut se retrouver questionnée, et la possibilité de faire le deuil, limitée à l'extrême intimité, ce qui est notamment le cas des familles dont les proches sont victimes de règlements de compte internes aux communautés. L'instabilité politique empêche enfin de statuer clairement sur le

statut des morts qui ne sont pas paramilitaires : doivent-ils être considérés comme victimes du terrorisme ? assassinés ? mort pour la nation (laquelle ?) ? Souvent, l'euphémisation recouvre cette instabilité (la « disparition »), tout comme une mise en récit apolitique, qui se concentre sur l'aspect affectif et familial du deuil (les morts sont « arrachés », « enlevés à leurs proches »...).

Le témoignage suivant néanmoins souligne la nature parfois incertaine des régimes et modalités présentées : le témoin décrit une superposition des modalités d'annonce, qui se recoupe (annonce par la mère, publicisation immédiate par la télévision, arrivée – tardive – de la police) et dont la multiplication reflète l'irruption de la violence dans la vie de la famille. Il est remarquable qu'un adolescent comme ce témoin puisse par ailleurs distinguer les morts naturelles des « choses mauvaises » qui éludent encore et toujours l'identification⁶.

*I got home from work and **my mother told me my father was dead**. But then, within a couple of seconds, **his photo came up on the TV**. I remember seeing his picture on the TV, but the TV was turned down. **So, I knew he hadn't died of natural causes, like a heart attack or stroke. I knew it was something bad, or his picture wouldn't have been on the TV**. So she told us **what had happened**; that his body <was> found in Glencairn and it looked as if it was the Shankill Butchers. I was still trying to take it in **when the police came to the door for us to go and identify the body**.*

(Personal Accounts, 103)

Si la mort ne semble, jusqu'ici dans notre analyse, pas pouvoir être entièrement un fait collectif, limitée dans sa reconnaissance et sa prise en charge, son annonce en revanche peut le devenir. Tous les témoignages présentés par Smyth & Faye font le récit d'une scène d'annonce mise en place par le membre le plus proche de la communauté (ou d'une autorité neutre dans le cas spécifique des morts à l'hôpital), qui accompagne les endeuillé-e-s dans le processus de deuil comme dans la confrontation aux différences de traitement et de reconnaissance des morts.

Les acteurs ont donc une pratique, une maîtrise de l'annonce comme des régimes de la mort brutale, qu'ils savent reconnaître et qualifier. Ils la partagent, l'intègrent à leur compréhension du monde social. Les deux extraits suivants démontrent ainsi la connaissance de la violence et de ses effets chez les témoins interrogés, qui savent distinguer les fusillades

⁶ Il ne nous est pas possible de discuter ici les implications émotionnelles ou matérielles des morts naturelles pendant le conflit ; une représentation en est donnée dans *Belfast* (dir. Kenneth Branagh, 2021).

(mortelles ou non), jauger la gravité des conséquences d'une explosion (« I had known »), anticiper l'annonce :

When I went into the house, I saw them sitting there and I knew. I can remember it quite vividly. It is probably not the best way to break news to somebody, but Roger <best friend> looked at me as I stood in the doorway and said, 'Dave, your father has been shot.' And I said, 'Dead?' And he said, 'Yes.'

(*Personal Accounts*, 77)

I remember sitting in the coffee lounge <of the hospital after the Shankill bombing> (...) and I had known that Alan's wife was dead. And the casualty consultant had come in and told Elsie that her husband was dead. I had known that her daughter was dead as well, and Alan was sitting opposite me, and he said, 'They've told Elsie, and I'm just waiting for my turn.' A little while later, he was told formally and that was quite difficult.

(*Personal Accounts*, 80)

Dans d'autres cas, le spectacle ou l'annonce de la mort brutale sont des événements à *déchiffrer* : l'irruption qu'est la mort brutale peut être comprise comme un message, une démonstration. C'est alors en sa qualité de *signifiant*, le plus souvent d'avertissement, qu'elle participe à la réélaboration des rapports sociaux ; elle manifeste alors l'étendue des pouvoirs des acteurs qui font des actes de violence des discours – et qui peuvent dans le cas du conflit nord-irlandais tout à fait être des acteurs institutionnels, relevant d'une pratique de la nécropolitique (Membre). Dans ces cas, l'angle matériel que nous cherchons à construire dans notre projet de recherche prend à nos yeux tout son sens, car c'est la destruction de l'incarnation, de l'enveloppe corporelle, qui signale la puissance des émetteurs du signe. Logiquement, cette attaque synecdotique du corps physique en tant qu'il est une partie du corps politique peut, tout en étant comprise pour ce qu'elle est, contribuer à renforcer ce dernier, le souder, tous ses membres étant soumis au(x) même(s) risque(s), ou *a minima* redessiner ses contours (untel est, par son exécution, physiquement exclu du corps politique et sa famille endeuillée l'est par le même mouvement). L'analyse de cette transformation doit être mise en tension avec la manière dont les individus cherchent à la décoder, à comprendre comment elle limite ou étend leur agentivité dans la sphère civique, ce que soulignent bien les deux extraits suivants.

*In 1975, my brother-in-law was killed in a feud between the “stickies” <the official IRA> and the “provos” <the provisional IRA>. That was really awful, when he was killed, because it was his own people, and **people he knew really well** that walked into the house and shot him. My sister was there when they came in and shot him. She opened the door, and they just came in and killed him, sitting in the living room (...) **I went to see her (...) and she was just sitting, just staring, not saying anything (...)** Every time she cried, it was ‘**Don’t be crying! Take this tablet.**’ She was sedated all the time. At the time you thought that was OK, but now thinking back on it, I think she should have been allowed to grieve and shout about it.*

She lived in the area. She knew who killed her husband, but she couldn’t say who killed him.

(Personal Accounts, 23)

*In 1990, my daughter’s boyfriend was killed. (...) He was sitting in the house on his own and I heard the bangs. My daughter and my sister-in-law were in my house. I heard a big Bang! Bang! Bang! But it sounded like someone kicking a tin. He came up the hall, and he was the type that was always having accidents. And I looked and I said, “what happened to you?” He had his hand up and he was all dazed and shocked and he said, “**They’ve shot me, they’ve shot me!**” And then the blood started pumping out of his mouth, and the walls were covered in it. I just grabbed him, opened the living room door, and put him into the living room, never said to anyone what was happening, and got on the phone right away and rang for an ambulance. (...) **By this time the house was filled with people (...)**. He was bleeding really badly. People <from the neighbourhood> came in and tried to give him first aid. (...) by the time they got him down to the theatre he had died. He had bled to death.*

*It was a purely sectarian murder. He didn’t do anything, he wasn’t involved in anything (...) When the police came, they interviewed all of us and they said, “Do you think it might have been a punishment shooting?” I said, “**A punishment shooting is when they take you out and shoot you in the legs. They don’t come into your living room and shoot you in the chest, so it definitely wasn’t a punishment shooting (...)**”. <after the Loyalist shooters were identified> the police never came out to say that to us, to say, yes, it was UVF.*

(Personal Accounts, 31-33)

Les témoignages présentés tout au long de cette séance présentent un certain nombre de caractéristiques communes ; ils sont extrêmement narratifs, peu marqués par l’émotion et les affects, relégués à de brèves descriptions factuelles, qui fonctionnent souvent comme des justifications du choc représenté par l’annonce de la mort brutale.

Leur plus large point commun réside sans doute dans leur qualité hyper-descriptive : ils sont ancrés dans une compréhension spatiale de l’irruption de la mort brutale dans l’espace intime, attachée à décrire les lieux, les mouvements de l’irruption de la violence, jusqu’à

parfois une description très détaillée des mouvements physiologiques de cette irruption dans le corps, ce qui est particulièrement frappant dans le dernier extrait, qui s'attarde sur l'organicité de la perte. Cette dernière figure à la fois un signe politique placé sur le domicile (le sang sur les murs) mais aussi le temps de la perte (le sang s'écoulant) et la tentative d'assignation à la passivité que représente, d'après nous, la violence politique (personne n'a rien pu y faire).

Un dernier invariant, dont l'analyse se trouve ici partiellement limitée par notre choix de corpus semi-anonyme, est l'hésitation à nommer les perpétrateurs, souvent désignés par un pronom personnel, « they », qui marque par son absence d'étiquette politique ou paramilitaire. Cette décision ne semble pas uniquement relever de l'impossibilité pratique que serait une incapacité à identifier les perpétrateurs – comme le souligne le premier extrait (23), c'est bien sous la contrainte que l'imprécision perdure, reflète à nouveau l'instabilité et la confidentialité qui frappent les interactions politiques au sein des communautés.

Il devient alors intéressant de se demander quelle verbalisation est possible en ce qui concerne les affects éprouvés : les récits semblent se trouver au croisement d'une impossible expression affective de faits politiques, et d'une constante expression politique de faits intimes. Le décodage politique permet de laisser, au moins sous un régime descriptif, une place aux affects, dont l'importance et la légitimité ne sont pas assurées ; l'obligation collective à la résilience dans un contexte hautement conflictuel, comme le souligne McNally, conduit à une minimisation collective de l'impact traumatique des événements – qui peinent même parfois à être identifiés en tant qu'événements à part entière, ce que suggérait le premier extrait : les attaques sont des événements sériels, aléatoires, banals. À nouveau, on esquisse ici le statut particulier de la mort brutale comme une expérience faite par les individus mais construite collectivement à partir des contraintes qui pèsent sur elle.

4. Hypothèses théoriques. La violence politique et les contraintes du deuil.

Comme il me l'a été proposé lors de l'invitation à participer à ce séminaire, je souhaiterais avant de conclure présenter les quelques pistes théoriques qui émergent de cette première analyse de témoignages ; celles-ci sont bien sûr uniquement des points de départ, qui pourront à terme permettre de préciser l'esquisse de ces faits collectifs que sont la mort

brutale et son annonce lorsqu'elles sont ainsi non seulement partagées mais communes, intimement connues de tous.

Notre premier point d'intérêt relève des contraintes maintes fois évoquées au cours de cette présentation : il nous paraît pertinent, dans le contexte de la revendication de statuts civiques équitables et de l'application des droits civiques, de concevoir l'accès aux différentes étapes du processus du deuil comme un droit. En effet, comme nous avons pu le constater, les personnes endeuillées sont privées de la possibilité de comprendre les événements, d'en faire leur deuil dans un contexte psychologique préservé, de recevoir de l'aide médicale et sociale, d'accomplir leur(s) rite(s) sans crainte... Sans même prendre en compte les cas spécifiques de persécutions extra-judiciaires par les forces de sécurité, ou d'exclusion au sein des communautés antagonistes par les forces paramilitaires revendiquant la légitimité politique, il y a donc une problématique de « droit au deuil » qui nous paraît opératoire pour prendre en compte tant la dimension affective que la dimension politique de notre discussion.

L'expression choisie ici doit être renvoyée à celle utilisée par Doka (1989), de « *disenfranchised grief*⁷ », qui la conçoit donc comme un droit civique dans le cadre du deuil des personnes mortes du SIDA. Il la définit comme l'impossibilité de l'accès matériel et émotionnel à un deuil légitime et légitimé par la société, et il s'attache plus précisément à analyser le statut des compagnons non-officiels des morts, tant au sein des communautés LGBTQ+ qu'hors d'elles. Il montre que leur droit au deuil est alors frappé d'incapacité, qu'il est pour ainsi dire révoqué dans la sphère civique et publics dans ces cas particuliers, parce qu'il n'est pas validé socialement, parce qu'il n'est pas ouvertement reconnu, parce qu'il n'est pas publiquement partagé. Doka comme McNally s'intéressent par ailleurs aux formes de « double deuil » que peuvent connaître les personnes exclues du corps politique, ou dont le statut et la légitimité font débat ; en effet, le deuil du mort est redoublé du deuil de la relation entretenue avec lui – beaucoup des morts brutales dans le contexte du conflit nord-irlandais sont ainsi l'occasion de découvrir une partie de la vie du mort, particulièrement son lien aux organisations paramilitaires, ou exigent de prendre en compte d'autres deuils que le sien, comme c'est le cas des familles de perpétrateurs, qui font le deuil de personnes décédées alors qu'elles commettaient des attentats. Dans tous les cas, en raison du contexte conflictuel, le deuil d'une mort brutale est aussi celui de la paix, ce qui exige de nous une analyse plus profonde de l'inscription de ce deuil dans l'espace public, dont nous avançons dans une

⁷ Sur cette expression spécifiquement, voir *Disenfranchised Grief: Examining Social, Cultural and Relational Impacts* (dir. Blocker Turner et Sarah Stauffer), Taylor & Francis, 2023.

deuxième hypothèse qu'il se construit comme espace civique qui permet de prendre en charge une partie des affects.

En effet, la question du traitement politique des affects et de l'expression émotionnelle du politique nous paraît féconde ; dans un contexte qui remet en question les légitimités politiques et qui est mû par la puissance matérielle de la violence politique et sa capacité de signification, il faut s'intéresser à la construction collective de l'émotion et à son expression. Il nous paraît d'abord important de signaler que cette construction s'inscrit dans une réalité matérielle frappée par le conflit : le trauma, on l'a signalé précédemment, est renforcé par les modes d'annonces, qui se font souvent sans aucun accompagnement psycho-social, tout comme les familles endeuillées sont privées d'une prise en charge publique (médicale, juridique) de leur deuil. Cet aspect matériel est un autre versant de notre travail de thèse, mais nous n'y reviendrons pas ici.

Les modalités de légitimation ou de délimitation des affects demanderont donc à être étudiées plus en avant ; en interrogeant la place que peuvent ou non prendre les affects, tout d'abord, car tous ne sont pas perçus comme légitimes, et même leur construction communautaire a ses limites. En effet, il apparaît que la remise en question de la légitimité de l'État restreint la légitimité du cadre social du deuil : sans politique publique, sans mémorialisation apaisante, la cooptation de la prise en charge du deuil est inévitable, et les récits sont souvent affiliés à des projets communautaires. Si ces derniers ne sont pas nécessairement antagonistes, ils limitent toutefois la possibilité d'une approche collective des événements. L'ouvrage dirigé par Smyth & Faye que nous avons présenté aujourd'hui est une des premières initiatives qui voient la mise en mots et le partage de témoignage dépasser les clivages communautaires et les allégeances politiques contraires ; toutefois, l'ouvrage lui-même souligne que le partage communautaire des récits est un élément essentiel de la pacification politique :

*We sat around and we just told our own stories. Some of them were stories of the immediate past and some of them were memories, away back years and years earlier (...)
Everybody's story was heard and everybody accepted and affirmed.*

(Personal Accounts, 101)

Cet extrait suggère par ailleurs l'importance de la validation publique et de la conservation des récits, et nous mène à notre troisième et dernière piste théorique : celles des

« archives du deuil », et de l'interaction de deuils désormais historiques avec les affects contemporains.

Dans un premier temps se pose une question de politique publique : quelles institutions peuvent assumer cet archivage ? Quels musées, mémoriaux, espaces... ? En l'absence de commission vérité et réconciliation (sur le mode sud-africain ou rwandais par exemple), la construction d'une société post-conflit doit respecter les principes des accords de paix mais se fait aussi organiquement. Pour le moment, le travail archivistique est une responsabilité qui voit coopérer le secteur associatif et les chercheurs ; l'initiative sur laquelle nous envisageons de travailler à plus long terme est une archive d'histoire orale, INCORE – Accounts of the Conflict, qui rend disponible des enregistrements audios mettant en avant la diversité des profils des endeuillés comme des morts, les similitudes dans les régimes de la mort brutale mais aussi les éléments spécifiques à chaque individu. Ces archives, qui ne sont rendues publiques que progressivement, cherchent ainsi à « rendre le passé habitable », à mobiliser une « mémoire active » qui permettrait de nuancer l'imaginaire de la mort et des disparitions que construit le discours sur le conflit, tout en protégeant les individus de la victimisation secondaire que causerait par exemple un témoignage sans anonymisation ou une publicisation précoce. De tels projets contribuent aussi à construire une société déségréguée en ce qu'ils font reposer la responsabilité des vivants envers les morts sur l'entièreté du corps politique, indépendamment des affiliations, du moins en principe. Ils reposent sur un investissement personnel, qui peut être lui-même marqué par le deuil, de volontaires et de professionnels dans l'historicisation des annonces et des expériences de la mort brutale, de la rencontre avec la violence politique – et par son partage et son analyse, cet investissement est aussi un investissement dans le futur du corps politique qui s'auto-reconnaît la légitimité d'entamer ce travail.

Enfin, et c'est plus une remarque qu'une hypothèse théorique : travailler sur l'affect, c'est aussi s'affecter, être affecté. Il nous semble important de visibiliser un continuum de pratiques et de réactions, de l'engagement à la distanciation, vis-à-vis d'un matériau sensible qui est aussi un « sujet sensible », et dont la sensibilité, la puissance émotionnelle, est inévitablement partagée par l'objet de la recherche *et* le chercheur.

Conclusion

L'analyse faite ici, c'est avant tout celle de morts hyper-localisées ; dans le contexte du conflit nord-irlandais, bien sûr, mais aussi dans une expérience de la perte qui est marquée par la spatialisation du récit et le sens politique qui découle de sa localisation. Les récits de morts brutales que nous avons pu étudier sont constamment traversés par des enjeux de visibilité/invisibilité, de dicibilité/indicibilité, et ils soulignent tous combien l'irruption du conflit dans l'expérience individuelle, quand elle prend la forme d'une irruption de violence physique, redéfinit la relation entre le public et le privé. Cela est dû en partie aux effets d'un contrôle communautaire du discours porté sur le conflit, mais on peut formuler l'hypothèse que cette redéfinition est aussi la conséquence de l'illégitimité de l'action comme de la présence institutionnelle. Ainsi, non seulement la mort acquiert au cours du conflit nord-irlandais une dimension si quotidienne que nombreux témoignages évoquent leur attente de la catastrophe, la présence de la mort à l'horizon de leurs existences ordinaires – causant l'intégration du risque dans les trajets, les projets, les compréhensions mutuelles des rythmes de voisinage ou de famille – mais, dans le contexte républicain, la marque de la défiance politique – envers l'État ou envers les paramilitaires – pèse constamment sur les endeuillé(e)s et leur(s) récit(s).

Alors que la mort brutale et son annonce opèrent deux mouvements contraires, étant à la fois des déchirements absolus d'une expérience individuelle et intime, et des événements banals aussi collectifs qu'anonymes, l'apparente irréconciliabilité inhérente à la mise en récit et à son intégration à la mémoire est prise en charge par une tradition d'historicisation des événements qui, on l'a suggéré, est une des clefs d'une possible « culture républicaine ». Parce que la mort brutale est progressivement intégrée à un récit historique, collectif, porteur d'éléments théoriques qui cherchent à lui redonner sa place dans le conflit, elle peut (re)devenir déchiffrable, compréhensible. Elle s'inscrit donc, parce qu'elle peut devenir objet du discours des proches comme des moins proches, dans un ensemble de codes socio-spatiaux et discursifs qui *in fine*, font de la violence politique et ses conséquences sur l'existence matérielle et affective des individus une matrice génératrice de sens.

Cette matrice, pour autant, n'est pas prise en charge par les acteurs politiques, médicaux ou sociaux : elle doit, au 21^e siècle, être comprise comme une génératrice de trauma trop souvent nié, passé sous silence ou simplifié. Dans un tel cadre, la responsabilité du chercheur, tout comme celle des acteurs locaux, est de continuer à participer à la création de sens, à

l'intégration de ces événements dans des espaces discursifs et matériels qui laissent la place aux subjectivités et reconnaissent l'importance des expériences ordinaires de la violence politique.

- Chalandon, Sorj. 2022. *Notre revanche sera le rire de nos enfants : Reportages Irlande, Libération (1977-2006)*. Paris : Black-Star Editions.
- Feldman, Allen. 1991. *Formations of Violence: The Narrative of the Body and Political Terror in Northern Ireland*. Chicago: University of Chicago Press.
- Henderson, David et Ian Little. 2018. *Reporting the Troubles: Journalists Tell Their Stories of the Northern Ireland Conflict*. Belfast: Blackstaff Press Ltd.
- Bennett, Huw. 2023. *Uncivil War: The British Army and the Troubles, 1966–1975*. Cambridge: Cambridge University Press.
- McKittrick, David, et David McVea. 2012. *Making Sense of the Troubles: A History of the Northern Ireland Conflict*. Londres: Viking.
- McKittrick, David, Seamus Kelters, Brian Feeney, Chris Thornton, et David McVea. 2004. *Lost Lives: The Stories of the Men, Women and Children Who Died as a Result of the Northern Ireland Troubles (2^e édition)*. Édimbourg: Mainstream Publishing.
- McNally, Damien. 2011. "Bereavement and the Troubles in Northern Ireland." *Bereavement Care* 30 (2): 17–22. doi:10.1080/02682621.2011.577999.
- Mourlon, Fabrice. 2018. « Quand le corps témoigne : Les survivants du conflit nord-irlandais ». *Observatoire de la société britannique*, 22, 107–123. DOI : <https://doi.org/10.4000/osb.2465>
- Mourlon, Fabrice. 2019. *L'urgence de dire*. Lausanne : Peter Lang.
- Smyth, Marie, et Marie-Therese Fay (dir.). 2000. *Personal Accounts from Northern Ireland's Troubles: Public Conflict, Private Loss*. Londres: Pluto Press.
- Whyte, John. 1990. *Interpreting Northern Ireland*. Oxford: Clarendon Press.

Bio-bibliographie de l'auteur

Ancienne élève de l'ENS de Lyon, agrégée d'anglais (option B), Louise Gerbier est doctorante contractuelle au sein de l'équipe CREW (EA 4399) à l'Université Sorbonne Nouvelle. Elle prépare une thèse en études irlandaises et science politique sous la direction de Fabrice Murlon & Daniel Mouchard, dont le titre provisoire est « Penser la violence, vivre la violence : le corps politique au prisme du corps physique en Irlande du Nord ». Ses recherches portent plus généralement sur l'articulation des relations entre le(s) corps physique(s) et le corps politique en situation de conflit et de répression ; elle a ainsi publié l'article « La fabrique de la violence : les pratiques de torture lors de l'opération Demetrius comme tournant du conflit nord-irlandais » (<http://journals.openedition.org/rfcb/11897>) et communiqué sur des questions relatives à la grève de la faim de 1981. Elle est également l'une des coordonnatrices du Junior Research Lab du Centre for Research on the English-speaking World, et chargée d'enseignement en anglais LLCER à l'université de Tours.